



LA PORTE  
DE PARIS

# Nos honoraires

*Les prix de vente sont présentés honoraires de négociation et TVA 20 % inclus*

## Honoraires T.T.C de transaction classique

*5% du montant des ventes supérieures à 600 001 euros*

*6% du montant des ventes entre 400 001 euros et 600 000 euros*

*7% du montant des ventes entre 200 001 et 400 000 euros*

*8 % ou un forfait minimum de 9000 euros du montant des ventes situées entre 80 001 et 200 000 euros*

*10% ou un forfait minimum de 6000 euros du montant des ventes entre situées entre 0 et 80 000 euros*

## ***Les honoraires T.T.C sont réduits dans le cadre d'un mandat exclusif d'une durée de 1 à 3 mois :***

*( dans la cadre d'un mandat Exclusif nous offrons également les diagnostics )*

*2,5 % du montant des ventes à partir de 1 000 000 euros*

*3 % du montant des ventes entre 550 001 et 999 000 euros*

*4 % du montant des ventes entre 180 000 et 550 000 euros*

*9 000 € du montant des ventes jusqu'à 180 000 euros.*

# **Honoraires de location**

**( tous les diagnostics sont a la charge unique du bailleur)**

## **Locations habitations meublées ou vides :**

10% du loyer annuel charges comprises à répartir entre le bailleur et le locataire suivant le dispositif de la loi ALUR de la manière suivante :

Locataires : 12€/m<sup>2</sup> pour visite, montage du dossier et rédaction du bail + 3 €/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux -

La différence à la charge du propriétaire.

Les diagnostics sont en sus à la charge unique du bailleur

(Pour les box et petites surfaces un minimum de 500 euros par partie est demandé / Pour les biens hors secteur et banlieue un loyer complet sera demandé par partie )

## **Locations commerciales bail précaire :**

10% du loyer annuel charges comprises à la charge du locataire

## **Locations commerciales bail 3/6/9 ans :**

10% du loyer triennal charges comprises à la charge du locataire

Les estimations sont gratuites dans le cadre d'une mise en vente dans l'agence

La cas échéant elles seront facturée 150 euros T.T.C